

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY, dûment convoquée et tenue le 17 août 2015, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Thérèse Francoeur, mairesse
M. Éric Provencher, conseiller siège no 1
M. Simon Lauzière, conseiller siège no 3
M. Christian Girardin, conseiller siège no 4
Mme Suzanne Dandurand, conseillère siège no 5
M. Jean-François De Plaen, conseiller siège no 6

ÉTAIT ABSENT :

M. Douglas Beard, conseiller siège no 2

Tous formant quorum sous la présidence de madame Thérèse Francoeur, mairesse.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Mme Heidi Bédard, *g.m.a.*, Directrice générale et secrétaire-trésorière

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte.

207-08-2015

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. ÉRIC PROVENCHER
Appuyée par MME SUZANNE DANDURAND
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour:

**ORDRE DU JOUR, SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Lundi 17 août 2015 – 19 h 30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. TRAVAUX PUBLICS
 - 3.1. Octroi du contrat de pavage
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée.

3. TRAVAUX PUBLICS

M. CHRISTIAN GIRARDIN déclare son possible conflit d'intérêt puisqu'il travaille pour une compagnie de pavage et se retire à 19 h 32.

208-08-2015 3.1 OCTROI DU CONTRAT DE PAVAGE

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissions ont été reçues à la Municipalité pour le pavage du 7^e Rang Nord, de la route Saint-Jean et de la rue Provencher;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus basse a été jugée conforme;

EN CONSÉQUENCE,
Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE
Appuyée par M. ÉRIC PROVENCHER
Il est résolu à la majorité des conseillers présents

Que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey octroie le contrat de pavage au coût de 272 620,40 \$, taxes en sus, à Smith Asphalte inc.

Adoptée.

M. CHRISTIAN GIRARDIN réintègre son poste à 19 h 34.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse invite les personnes présentes à poser des questions.

209-08-2015 5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. SIMON LAUZIÈRE
Appuyé par M. JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la séance soit levée à 19 h 40

En signant le présent procès-verbal, la mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions précédentes.

Adoptée.

Thérèse Francoeur, mairesse

Heidi Bédard, directrice générale et secrétaire- trésorière